

**LETTRE OUVERTE AUX PARLEMENTAIRES
ET A L'OPINION PUBLIQUE EUROPEENNE**

7 JUILLET 1986

TÜRKİYE SOSYAL TÜRSTAV ARAŞTIRMA VAKFI

CO-AUTEURS :

- Feridun Aksin (journaliste) PARIS
- Ali Altinkaynak (secrétaire de la région de Kirikkale de Maden-Is/DISK) Stockholm
- Turhan Ata (membre du Comité Exécutif de la DISK-) Stuttgart
- Ekrem Aydin (membre du Comité Exécutif de la DISK) Stockholm
- Dr. Cüneyt Basbugu (secrétaire général adjoint du Comité de la Paix de Turquie) Paris.
- Cahit Baylav (secrétaire de la région d'Ankara de Bank-sen-DISK) Londres
- Nafiz Bostanci (secrétaire de la région de Marmara de Genel-Is-DISK) Londres
- Mehmet Boz (membre du Conseil d'Administration d'IGD) BALE
- Mehmet Cavus (membre du Conseil d'Administration de Yeni-Haber-Is-DISK) Stockholm
- Sitki Coskun (Président Général Adjoint de Bank-Sen/DISK) Copenhague.
- Yücel Cubukcu (Secrétaire de Bank-Sen-/DISK) Amsterdam
- Kemal Daysal (Membre du Bureau Confédéral de la DISK) Paris
- Fikret Demir (Secrétaire de la région d'Istanbul, de Bank-Sen/DISK) Londres
- Metin Denizmen (Président Général de Bank-Sen/DISK) Rotterdam
- Halit Erdem (Secrétaire Général de Maden-Is/DISK) Vienne
- Bahtiyar Erkul (Président Général adjoint de Maden-Is/DISK) Frankfort
- Ahmet Erol (Président Général d'Im-Der) Stockholm
- Suat Esinel (Secrétaire de la région d'Istanbul de Maden-Is/DISK) Hambourg
- Ilhan Gecit (Membre du Comité Exécutif de Bank-Sen/DISK) Amsterdam
- Erhan Gomuç (journaliste) Stockholm
- Hamdullah Guzel (Membre du Comité Exécutif de Gida-Is/DISK) Copenhague
- OSMAN Ikiz (journaliste) Stockholm
- Haluk Tan Ipekci (Membre du Conseil d'Administration d'IGD) Copenhague
- Karabey Kalkan (Président de la section d'Istanbul de Tuted) Londres
- Mehmet Karaca (Président Général de Maden-Is, Membre du Comité Exécutif de la DISK) PARIS
- Fevzi Karadeniz (Secrétaire de la région de Diyarbakir de Bank-Sen/DISK) Strasbourg
- Alâattin Kilic (Président Général adjoint de Bank-Sen/DISK) Copenhague
- Zulâl Kilic (Secrétaire Générale d'IKD) Copenhague
- Cemal Kiral (Secrétaire de la région d'Egée de Maden-Is/DISK) Athènes
- Cevdet Kocaman (Vice-Président de Koy-Koop-) Copenhague

- Mahmut Mengulluoglu (Membre du Conseil d'Administration d'IGD) Paris
- Esref Okumus (membre du Comité Exécutif de Petkim-Is/DISK) Rotterdam
- Bakiye Beria Onger (Présidente Générale d'IKD) Copenhague
- Recep Orduseven (membre du Comité Exécutif de Bank-Sen/DISK) Rotterdam
- Yasar Ozorkut (Secrétaire Général de TRT-Der) Stockholm
- Cemal Azmi Poyraz (Secrétaire de la région d'Istanbul de Maden-Is/DISK) Zurich
- Akat Saginer (Membre du Comité Exécutif de Bank-Sen/DISK-) Stockholm
- Ahmet Muhtar Sokucu (Président Général d'IGD) Paris
- Alaattin Tas (Secrétaire Général d'IGD) Athènes
- Murat Tokmak (Membre du Comité Exécutif de la DISK) Hambourg
- Suleyman Ustun (Directeur de la Section de l'éducation de Maden-Is/DISK) Berlin-Ouest
- Abdullah Yilmaz (Secrétaire de la région d'Ankara de Maden-Is/DISK) Londres

FIDEF : Fédération des associations des travailleurs de Turquie en RFA -Duisburg.

FTIB : Union des travailleurs de Turquie en France-Paris

HTIB : Union des travailleurs de Turquie en Hollande -DENHAG.

BTIB : Union des travailleurs de Turquie en Belgique-Bruxelles

ISTIB : Union des travailleurs de Turquie en Suède.

TIB : Union des travailleurs de Turquie en Suisse-Bâle

LONDRA HALKEVI : Maison du peuple de LONDRES - ANGLETERRE

VIYANA HALKEVI : Maison du peuple de Vienne-AUTRICHE

FAT : Union des travailleurs de Turquie au Danemark-Copenhague

- DISK : Confédération des Syndicats Progressistes de Turquie.
- MADEN-IS : Syndicats de la métallurgie.
- BANK-SEN : Syndicats des employés de banques.
- GENEL-IS : Syndicats des communaux.
- YENI-HABER-IS : Syndicats de la communication.
- GIDA-IS : Syndicats de l'alimentation.
- PETKIM-IS : Syndicats de la pétro-chimie
- IM-DER : Association des Inspecteurs du Travail.
- TUTED : Association des cadres et techniciens.
- TRT-DER : Association des employés de la radio-télévision.
- KOY-KOOP : Coopératives agricoles.
- IGD : Union de la jeunesse progressiste.
- IKD : Union des femmes progressistes.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI

1)

Depuis quelques temps, la Communauté Européenne et ses Etats-Membres, mettent tout en oeuvre pour que soient rétablies au plus vite, les relations privilégiées entre la C.E.E. et la Turquie interrompues depuis que la démocratie a été renversée dans ce pays par le coup d'Etat du 12 Septembre 1980.

Non seulement les "douze" s'appêtent à reprendre l'aide financière au régime d'Ankara, mais une rencontre officielle C.E.E.-TURQUIE est prévue pour la mi septembre, afin de remettre en vigueur le contrat "d'association" de la Turquie à la C.E.E.

Qu'y-a-t-il de changé en Turquie en si peu de temps ?? Des progrès significatifs et concrets dans le sens du rétablissement de la démocratie et des droits de l'Homme sont enregistrés depuis quelques temps, nous dit-on. La torture, la répression, le manque de libertés élémentaires appartiendraient au passé. Laisant la responsabilité du passé à ceux qui veulent passer l'éponge dessus, parlons du présent.

Pendant les trois derniers mois seulement, la presse turque a fait état de 16 allégations de tortures et de 3 morts sous la torture. L'ordre des médecins de Turquie poursuit actuellement une instruction à l'encontre de près de 40 médecins qui ont falsifié les rapports médicaux soulignant les traces d'actes de tortures.

Faut-il préciser cependant que beaucoup d'entre eux appartiennent au corps médical juridique.

Il y a quelques jours, le cadavre de l'enseignant SIDDIK BILGIN a été découvert dans le jardin de la gendarmerie de BINGOL où il avait été assassiné sous la torture.

Pourtant, il y a à peine 6 mois les mêmes autorités qui gouvernent toujours le pays avaient catégoriquement nié la mort de torture de S. BILGIN.

Selon une déclaration de l'Etat-major des armées en date du 18 avril 1986, 12841 personnes sont détenues pour délits politiques. S'il est vrai qu'il n'y a pas eu d'exécutions de peines capitales depuis plus d'un an, nombreuses nouvelles condamnations sont requises. 51 au total du 11 novembre 1985 au 18 avril 1986 selon l'Etat-major des armées.

Les procès politiques en cours ouverts par les tribunaux militaires sont toujours poursuivis par ces mêmes tribunaux, même si la loi martiale est levée depuis. (comme les procès DISK, Comité pour la Paix, partis politiques légaux avant le coup d'Etat....) De nouveaux procès sont ouverts. (comme le procès à l'encontre du Conseil Central de l'Ordre des Médecins de Turquie qui s'était exprimé en faveur de l'abolition de la peine de mort, ou encore comme le procès à l'encontre de M. BULENT ECEVIT, à cause de son discours prononcé lors de la réunion des fondateurs du Parti de la Gauche Démocratique DSP-

Rappelons également que parmi les 147 procès ouverts depuis les trois derniers mois, 48 concernent la presse. Le 3 Mars 1986, 27 journalistes en procès ont été condamnés à 3.000 années de prison au total.

2)

Une répression toute particulière sévit à l'est de l'Anatolie où la grande majorité de la population est constituée de Kurdes. Selon les députés du Parti Populiste Social-démocrate - SHP, "le temps s'est arrêté de tourner pour ces populations depuis le 12 septembre 1980 à 4 Heures du matin". Pour contrôler ces régions, une milice civile armée est constituée par le gouvernement.

Début mai, 11 syndicalistes du syndicat indépendant Otomobil-Is ont été mis en garde à vue alors qu'ils menaient une campagne d'adhésion pour leur syndicat. Selon le quotidien Cumhuriyet du 5 mai, ces syndicalistes seraient torturés. A la veille du 1er Mai, une large répression s'est abattue dans les quartiers ouvriers des grandes villes. A Istanbul, les maisons ont été fouillées une par une, près de 500 personnes ont été mises en garde à vue. Le jour du 1er Mai, à l'Assemblée Nationale, les députés SHP ont protesté contre cette répression et l'interdiction du 1er Mai comme étant "la fête du travail".

La réponse du Président de la République, Kenan EVREN, à ce sujet est à souligner : "le 1er Mai est la fête du travail dans les pays communistes, s'il vous faut un jour de fête de travail, pourquoi pas le 15 Mai.....??"

La liste des violations des droits de l'Homme en Turquie est hélas longue à énumérer cas par cas. Cependant la restauration d'une véritable démocratie respectueuse des droits universels de l'homme ou une évolution allant dans ce sens ne peut que satisfaire en premier lieu les représentants des syndicats et organisations démocratiques que nous sommes, poursuivis, déchus de leur nationalité, contraints à l'exil à cause de leur opinion.

Rappelons enfin que la violation des droits de l'Homme dans notre pays est institutionnalisée par des lois et la Constitution imposée dans des conditions exceptionnelles par le régime qui s'est instauré après le coup d'Etat du 12 septembre 1980 ; le chef de la junte militaire d'alors est aujourd'hui Président de la République, le Vice-Premier Ministre de cette même junte militaire est aujourd'hui Premier Ministre.

Dans ces conditions, ceux qui acceptent de fermer les yeux sur ces crimes contre la liberté des peuples de Turquie prendraient une lourde responsabilité.

Nous les appelons à continuer à aider les démocrates de Turquie dans leur lutte pour un rétablissement véritable de la démocratie en Turquie :

REFUSEZ toute normalisation des relations C .E.E. avec le régime actuel en Turquie, tant que les droits de l'Homme les plus fondamentaux ne seront pas respectés dans notre pays.

NOTA : (1)

Cette lettre a été adressée personnellement à :
Monsieur le Président de l'Assemblée Parlementaire Européenne,
Monsieur le Président de la Commission Politique du Parlement Européen.
Monsieur le Président de la commission Juridique et des droits de l'Homme.

Monsieur Le Président du Groupe Communiste
Monsieur Le Président du Groupe Socialiste
" " Arc-En-Ciel
" " Non-Inscrits

NOTA : (2)

Nous tenons à votre disposition une documentation toute récente sur la situation actuelle en Turquie.

ADRESSE A CONTACTER :
=====

Mr. KARACA Mehmet

162 Rue du Docteur Bauer
93400 SAINT-OUEN
FRANCE

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI